

Comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole

Nathalie Roubio Collet, Isee

Les Synthèses de CEROM

En 2010, les prix en Nouvelle-Calédonie sont globalement 34% plus élevés qu'en métropole. L'écart des prix avec la métropole est voisin de celui enregistré en Polynésie française. Il est en revanche largement supérieur à celui observé dans les DOM. Un ménage métropolitain qui conserverait ses habitudes de consommation verrait ses dépenses augmenter de 49% s'il achetait les mêmes produits et services en Nouvelle-Calédonie. À l'inverse, les Calédoniens économiseraient 17% sur leur panier s'ils consommaient en métropole. Les différences de prix sont particulièrement marquées pour les produits alimentaires.

En mars 2010, l'Isee a conduit une vaste enquête de comparaison des prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole. Cette enquête, réalisée à la même période dans l'ensemble des départements d'outre-mer et en Polynésie française, s'appuie sur une méthodologie reconnue au niveau international et développée en France par l'Insee (cf encadré méthodologique).

L'objectif de cette enquête est de comparer les prix d'un même panier de produits et services, représentatif de la consommation des ménages. La mesure porte donc sur des écarts de

prix entre produits comparables, indépendamment des revenus des ménages et de leur pouvoir d'achat.

Plusieurs approches des écarts de prix

Pour autant, les modes de vie et de consommation en Nouvelle-Calédonie et en métropole ne sont pas identiques. Aussi, deux approches complémentaires sont possibles pour la mesure des écarts de prix, selon qu'on se réfère à la structure de la consommation métropolitaine ou locale. Ainsi, en retenant les habitudes de consommation métropolitaines, la différence globale de prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole atteint 49%. Réciproquement, un Calédonien paierait 17% de moins son panier-type de biens et services s'il achetait en métropole. Enfin, une mesure synthétique (indice de Fisher - voir méthodologie) permet de combiner ces deux approches et de tenir compte de la façon dont un consommateur adapte son panier de consommation lorsque les prix sont modifiés. Avec cette vision synthétique, les prix en Nouvelle-Calédonie sont globalement plus élevés de 34% qu'en métropole.

Écarts de prix entre l'Outre-mer et la métropole

	Outre-mer / métropole Panier métropolitain	métropole / Outre-mer Panier Outre-mer	Outre-mer / métropole Indice synthétique de Fisher
Nouvelle-Calédonie	48,6	- 17,3	34,0
Martinique	6,9	- 2,9	9,7
Guadeloupe	14,8	- 2,2	8,3
Guyane	19,6	- 6,4	13,0
La Réunion	12,4	- 0,4	6,2
Polynésie Française	51,2	- 4,7	25,9

Source : enquêtes de comparaison spatiale des prix - Insee, Isee, ISPF

Unité : %

Note de lecture : avec un panier de consommation métropolitain, les prix sont 48,6% plus élevés en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole. Symétriquement, avec un panier calédonien, les prix sont 17,3% moins élevés en métropole qu'en Nouvelle-Calédonie.

CEROM - Comptes Économiques Rapides de l'Outre-Mer

Le projet CEROM, initié en 2004, désigne un partenariat inter-institutionnel. Il a pour ambition de développer le système d'information économique ultramarin et de fournir ainsi des outils d'aide à la décision. En Nouvelle-Calédonie, CEROM associe l'AFD, l'IEOM et l'Isee.

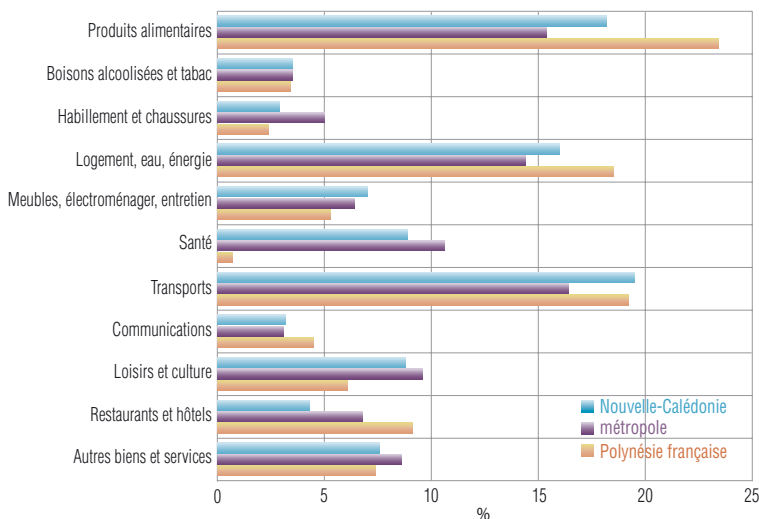


Des habitudes de consommation proches de celles de la métropole

Au niveau des grands postes de dépenses, la structure de consommation des ménages calédoniens est assez voisine de celle des métropolitains. Comme en métropole, les transports constituent la première source de dépense, devant l'alimentation (hors alcool et tabac) et le logement. Ces trois postes pèsent toutefois un peu plus dans le budget des Calédoniens que dans celui des métropolitains. L'alimentation représente 18% de la consommation, proportion légèrement supérieure à celle de la métropole, de la Réunion et des Antilles mais nettement plus faible qu'en Guyane ou en Polynésie française. De même, le logement et ses dépenses afférentes constituent un poste budgétaire plus lourd en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole, mais plus limité toutefois qu'en Polynésie française. Le transport concentre une part importante de la consommation des Calédoniens (19%), équivalente à celle des Polynésiens et sensiblement supérieure à celle des métropolitains. Les différences

avec la métropole sont relativement faibles concernant les autres postes de dépenses. Certes, le contexte climatique et culturel local tend à atténuer l'importance relative de certaines dépenses telles que l'habillement, l'hôtellerie-restauration ou les loisirs mais la répartition des postes budgétaires est globalement peu différente de la métropole.

Structure de la consommation par grandes fonctions



Source : enquêtes de comparaison spatiale des prix, IPC - Insee, Isee, ISPF

Écarts de prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole

Fonction	NC / métropole (panier métropolitain)	métropole / NC (panier calédonien)	NC / métropole (indice synthétique de Fisher)
Produits alimentaires	89,3	- 30,8	65,4
Boissons alcoolisées et tabac	47,2	- 27,5	42,5
Habillement et chaussures	46,7	- 23,6	42,5
Logement, eau, énergie	62,1	- 16,0	38,9
Meubles, électroménager, entretien	57,8	- 17,5	38,3
Santé	35,1	- 25,2	34,4
Transports	8,0	6,1	0,9
Communications	41,7	- 22,9	35,6
Loisirs et culture	52,6	- 25,8	43,4
Restaurants et hôtels	47,8	- 27,5	42,8
Autres biens et services	40,5	- 12,8	27,0
Ensemble	48,6	- 17,3	34,0

Source : enquêtes de comparaison spatiale des prix - Insee, Isee

Unité : %

Composition des postes de consommation

Produits alimentaires : pains et céréales, viandes et poissons, fruits et légumes, laits, fromages et œufs, huiles, sucre, confitures, chocolat, confiseries et produits glacés, boissons non alcoolisées.

Boissons alcoolisées et tabac : boissons alcoolisées, tabac.

Habillement et chaussures : habillements, chaussures, services de nettoyage et de réparation.

Logement, eau, énergie : loyer, distribution d'eau, assainissement, collecte des ordures, énergie (électricité, gaz), travaux d'entretien et de réparation.

Meubles, électroménager, entretien courant : meubles et articles d'aménagement, électroménager, outillage et matériel pour le jardin, entretien courant (produits d'entretien et services d'entretien courant).

Santé : spécialités pharmaceutiques, produits de la parapharmacie, appareils thérapeutiques, services de consultation externe.

Transports : achat de véhicule, carburants et lubrifiants, pièces automobiles, entretien et réparation automobile, autres services relatifs aux véhicules personnels, transports routiers de voyageurs, transports aériens de voyageurs.

Communications : services postaux, achat de téléphone, services de télécommunications y compris internet.

Loisirs et culture : équipements audiovisuels, photographiques et informatiques, jeux, jouets et petits articles de sport, biens durables de loisirs, plantes, fleurs et animaux, services sportifs, récréatifs et culturels, presse, livres et papeterie.

Restaurants et hôtels : restaurants, cafés, cantines, services d'hébergement.

Autres biens et services : soins personnels (produits de l'hygiène corporelle, salons de coiffure et esthétique corporelle, parfumerie et produits de beauté, appareils et articles de toilette), effets personnels (bijouterie, maroquinerie, articles de puériculture), services divers (assurances, banques, frais d'obsèques, actes notariés, prestations administratives).

L'alimentation, principale source de la "vie chère"

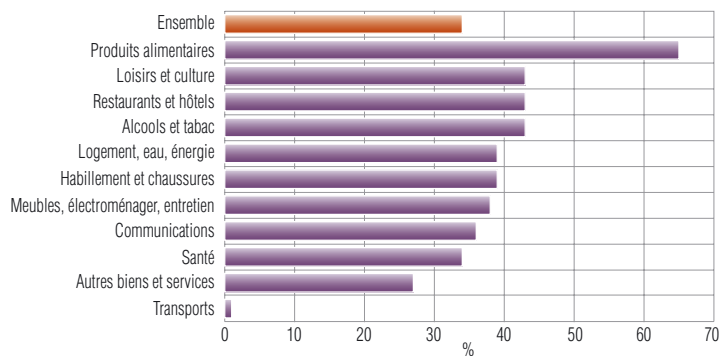
Les produits alimentaires concentrent de loin les plus forts écarts de prix avec la métropole. Un métropolitain avec ses habitudes alimentaires paierait 89% de plus s'il consommait à l'identique en Nouvelle-Calédonie. À l'exception notable des viandes de bœuf, la plupart des produits alimentaires sont beaucoup plus chers. L'alimentation contribue à elle seule à hauteur de 28% au différentiel total de prix avec la métropole. Le surcoût des produits alimentaires est un phénomène commun à l'ensemble des géographies ultra-marines. Toutefois, les écarts en Nouvelle-Calédonie sont nettement plus marqués que dans les DOM (de 34% en Guadeloupe à 49% en Guyane) et même qu'en Polynésie française (+75%). En outre, les habitudes alimentaires des Calédoniens ne sont pas si différentes de celles des métropolitains.

Certes, le riz ou le poisson frais sont davantage consommés localement au détriment des viandes de porc ou des produits laitiers mais la consommation alimentaire calédonienne ne présente pas de profondes singularités. En conséquence, l'écart synthétique de Fisher reste très sensible : +65%.

Les produits alimentaires contribuent pour beaucoup au sentiment de cherté de la vie. Il s'agit en effet de dépenses régulières et fréquentes dont le niveau et l'évolution des prix sont précisément connus des consommateurs. Même si elle ne représente qu'une part minoritaire de la consommation, et du budget des ménages, l'alimentation a donc souvent valeur de "référence" pour le consommateur.

En matière d'alcools et tabacs, l'écart synthétique de prix s'établit à 43%, masquant certaines disparités. À l'instar des produits alimentaires, les boissons alcoolisées sont beaucoup plus chères en Nouvelle-Calédonie. À l'inverse, le tabac ne présente pas de grandes différences de prix, la fiscalité sur le tabac étant moins lourde en Nouvelle-Calédonie qu'en métropole.

Écarts de prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole (écarts synthétiques de Fisher)



Source : enquêtes de comparaison spatiale des prix - Insee, Isee

Hormis les transports, des écarts de prix similaires par grand poste de consommation

Après l'alimentation, le logement est le second contributeur au différentiel de prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole. En matière de logement, l'écart synthétique de prix s'élève à +39%. Selon le type de dépenses,

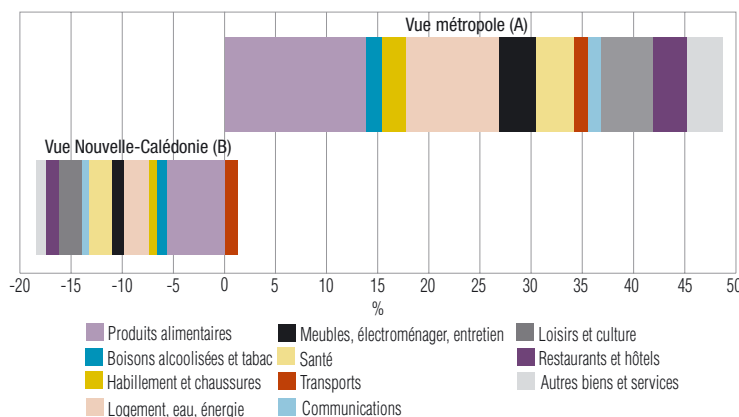
les résultats sont toutefois contrastés. Ainsi, les loyers et surtout les tarifs de l'électricité sont sensiblement plus chers en Nouvelle-Calédonie. À l'inverse, la distribution d'eau, l'assainissement ou la collecte des ordures ménagères sont globalement moins onéreux localement.

Les transports, autre grand poste de consommation dans le

budget des ménages, se distinguent quant à eux par un écart de prix avec la métropole globalement faible. L'écart synthétique est inférieur à 1%. En particulier, les carburants, moins chers qu'en métropole, compensent des prix supérieurs pour les pièces automobiles et les services de transport.

Pour l'ensemble des autres grands postes de dépenses, les écarts synthétiques de prix sont assez homogènes, de l'ordre de 35%. Globalement, les produits manufacturés sont nettement plus coûteux tandis que les écarts de prix sont plus modérés en matière de services. Néanmoins, certains services aux ménages tels que la communication, les activités récréatives ou la santé présentent des écarts de prix importants.

Contribution aux écarts de prix entre la Nouvelle-Calédonie et la métropole



Source : enquêtes de comparaison spatiale des prix - Insee, Isee

Note de lecture : en retenant le panier métropolitain (Vue métropole A), les produits alimentaires contribuent à hauteur de 14% à l'écart global de 49%.

Sources

Les données sont issues d'enquêtes de comparaison spatiale des prix réalisées concomitamment par l'Insee en métropole et dans les DOM, par l'ISPF en Polynésie française et par l'Isee en Nouvelle-Calédonie, au cours de l'année 2010.

Environ 9 000 relevés de prix ont été effectués en Nouvelle-Calédonie et plus de 70 000 en métropole. Ces relevés concernent des agglomérations représentatives de chacun des territoires et tous les types de points de vente (hypermarchés, supermarchés, commerces traditionnels, etc.). Par ailleurs, des tarifs ont été collectés directement auprès d'organismes privés ou publics. Les écarts de loyers (à confort et superficie identiques des habitations) ont été calculés à partir de diverses sources statistiques (enquêtes IPC et Budget et Consommation des Ménages en Nouvelle-Calédonie et enquête Logement en métropole).

Méthodologie

La comparaison porte sur l'ensemble des biens et services marchands consommés sur le territoire national par les ménages. Toutefois, certains produits pas ou peu consommés outre-mer ne sont pas pris en compte, par exemple le fioul domestique, le gaz de ville ou les transports ferroviaires.

L'objectif est de comparer, entre la métropole et la Nouvelle-Calédonie, les prix d'un même panier de produits, ou du moins de produits aussi proches que possible d'un territoire à l'autre. Le choix des biens et services retenus résulte d'un compromis entre homogénéité (afin d'assurer la comparabilité entre territoires) et représentativité (afin de retenir les produits les plus consommés). Ainsi, de l'ordre de 400 familles de biens et services très précisément définies, appelées "variété", ont-elles été retenues. Compte tenu de la taille des échantillons, les résultats ne sont pas représentatifs au niveau détaillé des produits, mais seulement pour onze grandes fonctions de consommation.

Les prix sont les prix affichés, hors soldes et promotions. Pour les biens et services pour lesquels la dépense effective des ménages leur est partiellement remboursée sous forme de prestation sociale (soins médicaux, produits pharmaceutiques, loyers subventionnés, etc.), c'est le prix brut avant remboursement qui a été retenu, comme c'est le cas pour l'indice des prix à la consommation.

Les rapports de prix moyens Nouvelle-Calédonie/France métropolitaine (respectivement France métropolitaine/Nouvelle-Calédonie) pour les différentes familles de biens et services sont agrégés au moyen des pondérations reflétant la structure de la consommation des ménages en métropole (respectivement en Nouvelle-Calédonie).

On obtient ainsi à chaque fois deux indices de rapport de prix, A (Nouvelle-Calédonie /France métropolitaine) et B (France métropolitaine /Nouvelle-Calédonie), reflétant une vision métropolitaine et une vision locale. Les indices A et B ne sont pas inverses l'un de l'autre puisqu'ils résultent de l'agrégation de plusieurs variétés, qui plus est avec des pondérations différentes. Selon l'usage international en matière de

comparaison de prix, un indice de type Fisher, moyenne géométrique de A et de l'inverse de B, soit $C = \sqrt{\frac{A}{B}}$ va donner une mesure synthétique et symétrique de la différence de niveau de prix entre les deux territoires. Ce coefficient tient ainsi compte à la fois de la structure de consommation observée en France métropolitaine et de celle observée en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, pour la Nouvelle-Calédonie et pour l'ensemble de la consommation, on a un indice A = 1,486 (soit un écart de + 48,6%), un indice B = 0,827 (soit un écart de -17,3%) et un indice C = 1,340 (soit un écart synthétique de +34,0%).

Les indices A et B sont en fait des indices de Laspeyres des écarts de prix. Ne prenant pas en compte les éventuelles substitutions possibles entre produits, ils ont tendance à surestimer les écarts de prix entre territoires. Aussi, du fait que les prix sont généralement plus élevés en Nouvelle-Calédonie qu'en France métropolitaine, l'indice A qui consiste à passer de la France métropolitaine à la Nouvelle-Calédonie à partir du panier métropolitain va-t-il surestimer l'écart (positif) global du fait que ce panier ne sera pas optimal compte tenu du système des prix local. Il en est de même pour l'indice B qui fait passer de la Nouvelle-Calédonie à la France métropolitaine : toutefois, l'écart étant cette fois négatif (les prix étant comparativement moins élevés en France métropolitaine), il sera sous-estimé. En définitive, du fait que les prix sont plus élevés en Nouvelle-Calédonie, on devrait bien avoir $A > 1/B$.

Bibliographie

- "Comparaison des prix entre les DOM et la métropole en 2010", Jean-Pierre Berthier et alii, Insee Première n°1304, Juillet 2010
- "Comparaison des prix entre la Polynésie française et la France métropolitaine en mars 2010", Olivier Champion, ISPF CEROM, Octobre 2010
- "Methodological Manual on Purchasing Power Parities", European Communities/OECD, 2006
- "L'inflation perçue", Jérôme Accardo et alii, Economie et Statistique, Juillet 2012

Pour en savoir plus

www.cerom-outremer.org

www.isee.nc

www.ieom.fr

www.afd.fr

Institut de la Statistique et des Études Économiques - Nouvelle-Calédonie

Directeur de la publication : A. Gautier

Chargée de l'étude : N. Roubio Collet

Expert mandaté par l'INSEE : H. Picard

Conception graphique : M. Messing Colmet-Daage

Réalisation : C. Gaillard Whaap